



IV. LOMEÑA FACHADAS + RHENUS LOGISTICS SEMI MARATHON BIDASOA + 10K

RÈGLEMENT

INDEX

[Article 1- Informations générales](#)

[Article 2- Conditions de participation](#)

[Article 3 - Durée maximale, lièvres et départ](#)

[Article 4- Inscriptions](#)

[Article 5- Retrait des dossards et du sac du coureur](#)

[Article 6- Circuit](#)

[Article 7- Ravitaillements](#)

[Article 8- Services de douches, de consigne de vêtements et de stationnement](#)

[Article 9- Assistance médicale](#)

[Article 10 - Classements et récompenses](#)

[Article 11 - Motifs de déchéance](#)

[Article 12 - Droits des participants](#)

[Article 13 - Assurance des participants](#)

[Article 14- Autres considérations](#)

[Article 15 – Droits d'image et cession des données](#)

[Article 16- Informations graphiques](#)

ARTICLE 1- INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le club d'athlétisme **SUPER AMARA Bidasoa Atletiko Taldea**, avec la collaboration de la mairie d'Irún, organise la quatrième édition du **semi-marathon Bidasoa + 10K**, le dimanche 28 février 2027 matin.

Le départ sera à **9h50 pour les 10 km et à 10h00 pour la semi-marathon**, depuis le point de **départ** situé au numéro 6 du **Paseo de Colón** à Irún. La ligne **d'arrivée** sera située sur la **Plaza de Urnanibia** à Irún, le parcours passant également par la ville de Hondarribia.

Le semi-marathon est inscrit au calendrier national de niveau II. Le 10 km est inscrit au calendrier régional.

Dans cette édition nous organiserons une COURSE D'ENTREPRISES parrainée par SMARKTEC.

Les équipes seront composées de 3 personnes de la même entreprise qui courront individuellement, et le classement final sera établi par la somme des temps des 3 membres de l'équipe.

La course se fera sur deux distances (semi-marathon et 10 km) et il y aura 3 catégories : masculines, féminines et mixtes.

ARTICLE 2- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette course est ouverte à la participation de toute personne qui le souhaite, sans distinction de catégorie, de sexe ou de nationalité, qu'elle soit athlète fédérée ou non. L'âge minimum pour participer au semi-marathon est de 16 ans le jour de la course et de 14 ans pour participer à la course de 10 kilomètres.

La participation est limitée à **2400 coureurs au semi-marathon et à 800 coureurs pour la course de 10 kilomètres**.

Chaque coureur participe à la course sous son entière responsabilité et doit se présenter sur la ligne de départ avec le niveau de condition physique nécessaire pour faire face à ce type de compétition.

ARTICLE 3- TEMPS MAXIMUM, LIÈVRES DANS LA COURSE ET ORGANISATION DU DÉPART

Le départ des deux épreuves est prévu à 10 heures du matin avec un temps maximum de 2h30 pour le semi-marathon et de 1h10 pour la course de 10 kilomètres.

CONTRÔLES DE PASSAGE

Km. 5 35min

Km. 10 1h10

Km. 15 1h45

Km. 20 2h20

Arrivée 2h30

Les points de contrôle seront obligatoires pour tous les coureurs. Dans le cas contraire, l'organisation peut prendre les mesures convenables pour ne pas retarder la durée de la course au-delà de ce qui était prévu à l'avance.

LIÈVRES EN COURSE

L'organisation offre aux participants un service de lièvres qui fonctionnera à des rythmes différents pour aider chaque participant à atteindre son objectif entre 1h20 et 2h00. Les différents lièvres seront équipés de bannières sur lesquelles sera écrit leur rythme objectif et qui serviront de référence aux participants.

Il y aura des lièvres uniquement pour le semi-marathon pour les rythmes suivants:

-	1h20	Rythme 3:45, drapeau rouge
-	1h25	Rythme 4:00, drapeau orange
-	1h30	Rythme 4:15, drapeau noir
-	1h35	Rythme 4:30, drapeau jaune
-	1h40	Rythme 4:45, drapeau rose
-	1h45	Rythme 5:00, drapeau vert
-	1h50	Rythme 5:15, drapeau bleu
-	2h00	Rythme 5:45, drapeau violet

ORGANISATION DU DÉPART

Lors du premier départ, le 10K, les coureurs seront répartis dans 5 cases de cette façon :

CASE	TEMPS
	< 38min
	Entre 38 min y 42min30
	Entre 42min30 y 47min30
	47min30 y 52min
	> 52min

Le deuxième départ, le semi-marathon, aura lieu dix minutes plus tard. Les mêmes 5 cases seront utilisées comme pour le départ du 10K.

CASE	TEMPS	LIEVBRES
	< 1h20	
	Entre 1h20 y 1h30	1h20 y 1h25
	Entre 1h30 y 1h40	1h30 y 1h35
	Entre 1h40 y 1h50	1h40 y 1h45
	> 1h50	1h50 y 2h00

Les lièvres seront placés dans les cases qui correspondent au rythme qu'ils vont suivre.

Les participants aux deux courses se verront attribuer une case de départ en fonction du temps prévu qu'ils auront indiqué dans le formulaire d'inscription. L'organisation se réserve le droit de comparer les temps prévus et de placer chaque coureur dans la case qu'elle jugera la plus appropriée.

Les athlètes sont priés d'accéder à leur box correspondant au plus tard 5 minutes avant le début du test.

ARTICLE 4- INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes en ligne sur <http://www.mediamaratondelbidaso.com> le **30 avril 2026** et fermeront le vendredi **26/02/2027 à 13h00**. Les inscriptions effectuées avant le 31 janvier auront le dossard personnalisé avec le nom. Les inscriptions fermeront dans TOUS LES CAS dès que le nombre maximum de coureurs sera atteint (2400, 21K et 800, 10K). **Il n'existera pas la possibilité de s'inscrire au départ le jour même de la course.**

Pour ceux qui veulent s'inscrire en personne, ils peuvent le faire aux bureaux de la Bidasoa Atletiko Taldea, Plaza Leandro Agirretxe n°1 ([Espace Palmera Montero](#)), au 2ème étage, bureau 8, de 9h00 à 14h00.

Méthode d'inscription à la COURSE D'ENTREPRISES SMARKTEC :

Les 3 membres de l'équipe doivent s'inscrire individuellement. Une fois tous les membres inscrits, un mail doit être envoyé depuis le service des ressources humaines de l'entreprise à **eventos@atletismobat.com**, en indiquant : le nom de l'entreprise/équipe, la distance à laquelle ils participent (10 km ou semi-marathon) et les membres de l'équipe.

Politique de remboursement : Les personnes inscrites qui ne sont finalement pas en mesure de participer peuvent changer de propriétaire leur dossard. Le changement de propriétaire peut se faire [dans l'Espace Privé du Participant](#) activé sur le site internet de l'événement jusqu'au 26 février à 13h00 au plus tard. Les frais d'inscription ne seront en aucun cas remboursés. Le dossard ne sera pas non plus conservé pour l'édition suivante (sauf si l'assurance annulation a été souscrite). Les coureurs inscrits au semi-marathon pourront aussi demander que leur dossard soit remplacé par un dossard pour le 10 km - Date limite pour changer de distance : 14 février, car les changements effectués après cette date entraînent la perte du dossard déjà imprimé et personnalisé. Ce changement n'aura aucun frais, mais la différence de prix éventuelle entre les tarifs ne sera pas non plus remboursée. Pour effectuer ce changement, il faudra envoyer un e-mail à eventos@atletismobat.com en indiquant le titulaire inscrit et en demandant la modification.

Lors de l'inscription, il sera possible de souscrire une garantie de remboursement pour 5,00 €, qui assure le remboursement de 100 % du montant de l'inscription jusqu'au 11 janvier. À partir de cette date et jusqu'au 14 février, il est possible de conserver l'inscription pour l'édition suivante. À partir du 14 février et jusqu'au vendredi 26 février à 13 h, le transfert du dossard à un autre participant sera autorisé, en effectuant la modification dans l'Espace Privé du Participant.

La garantie de remboursement doit impérativement être souscrite au moment de finaliser l'inscription. Le montant de cette garantie n'est en aucun cas remboursable. Pour obtenir le remboursement, la demande doit être effectuée par le titulaire de l'inscription en envoyant un e-mail à eventos@atletismobat.com, en indiquant le nom, le prénom, le numéro de pièce d'identité (DNI) de l'inscrit ainsi que le numéro de commande figurant sur l'inscription.

La cession ou la vente d'un dossard sans passer par la plateforme d'inscription ou l'organisation est strictement interdite. Pour toute question ou information : eventos@atletismobat.com.

Le prix de l'inscription inclut une TVA de 21 % et varie en fonction du moment où celle-ci est effectuée, selon le tableau suivant :

INSCRIPTIONS AU SEMI-MARATHON	PRIX DU SEMI-MARATHON
Les 200 premières inscriptions	24€ (+don solidaire non obligatoire)
Jusqu'à la 500e inscription	29€ (+don solidaire non obligatoire)
Jusqu'à la 1500e inscription ou jusqu'au 16 novembre	34€ (+don solidaire non obligatoire)
Tarif général jusqu'à la clôture des inscriptions (2400)	39€ (+don solidaire non obligatoire)

Tous les tarifs d'inscription au semi-marathon incluent la licence journalière de la RFEA (Real Federación Española de Atletismo), d'un coût de 3 €. Seuls les athlètes titulaires d'une licence nationale d'athlétisme délivrée par la RFEA peuvent déduire ce montant, en saisissant leur licence nationale (qui devra être en cours de validité le jour de l'épreuve). Ce remboursement sera effectué

la semaine précédant l'événement, après vérification de la validité des licences auprès de la RFEA. Les licences d'autres disciplines (triathlon, etc.) ainsi que celles d'autres fédérations nationales ne seront pas acceptées.

Des réductions sur le prix de l'inscription seront accordées aux coureurs les plus fidèles du semi-marathon (8 éditions terminées sur 8 ; 7 sur 8 et 6 sur 8, avec respectivement 100 %, 40 % et 20 % de réduction sur le prix de l'inscription). Ces coureurs recevront un e-mail ainsi qu'un SMS sur leur téléphone avec les instructions pour s'inscrire avec la réduction.

INSCRIPTIONS AU 10K	PRIX DU 10K
Les 150 premiers inscriptions	19€ (+don solidaire non obligatoire)
Tarif general jusqu'au 31 janvier 2027	23€ (+don solidaire non obligatoire)
Dernieres inscriptions (jusq'a 1 fevrier 2027)	27€ (+don solidaire non obligatoire)

Il y aura également des promotions pour les groupes de 10 participants ou plus ainsi que pour les moins de 23 ans le jour de l'épreuve (avec une réduction de 20 % sur le tarif en vigueur, aussi bien pour le semi-marathon que pour le 10 km).

Pour accéder à ces réductions, il convient d'envoyer un e-mail à eventos@atletismobat.com en demandant la réduction correspondante et en joignant une photo de la carte d'identité (DNI), dans le cas de la réduction pour les moins de 23 ans, afin de vérifier l'âge du coureur.

Il est indispensable de remplir correctement toutes les données du formulaire, y compris le numéro de DNI ou de passeport, le numéro de téléphone de contact, la ville d'origine du coureur ou le numéro de licence (nationale, régionale ou territoriale) s'il est licencié en athlétisme. La fourniture de données fausses dans le formulaire d'inscription entraînera la disqualification.

Dans cette édition du Semi-Marathon de la Bidassoa, nous incorporons un motif solidaire :

En 2027, l'événement sera au profit de l'association MI DULCE GUERRERO CONTRE LE DIABÈTE DE TYPE 1 ou le DIABÈTE INFANTILE. Son principal objectif est la collecte de fonds afin de les reverser intégralement à la recherche pour trouver un remède. De plus, nous donnons de la visibilité à cette pathologie grave et chronique, si difficile à gérer 24 heures sur 24. Nous luttons également pour que la figure de l'infirmier ou de l'infirmière scolaire soit instaurée dans les établissements scolaires. 100 % du montant donné par chaque coureur sera destiné à ce projet.

ARTICLE 5- RETRAIT DES DOSSARDS ET DU SAC COUREUR

Le dossard et le sac du coureur pourront être retirés au Salon du Coureur, qui se tiendra sur la place Ensanche d'Irun le samedi 27 février de 10 h à 20 h. En cas de mauvais temps, le lieu du Salon du Coureur pourra être modifié, mais tous les coureurs en seront informés suffisamment à l'avance.

Les dossards non retirés au Salon du Coureur pourront être récupérés le jour de l'épreuve, le 28 février, au Frontón Uranzu de 8 h 15 à 9 h 30. Voir l'emplacement via le lien suivant : [l'itinéraire](#)

Pour le retrait du dossard-puce, vous devez vous présenter avec le justificatif d'inscription soit sous format numérique, soit imprimé sur papier. Ce justificatif sera reçu lors de la formalisation de l'inscription dans l'e-mail fourni lors de l'inscription, et il est recommandé de télécharger sa mise à jour dans la [Zone de vérification de l'inscription](#)

La preuve d'inscription est fournie avec un code QR qui sera scanné lors du retrait du dossard. Sous présentation du reçu correspondant, vous pourrez récupérer le dossard et le sac du coureur auprès des autres coureurs. En cas de non-présentation du justificatif d'inscription, le dossard et le sac du coureur

seront remis seulement au détenteur légitime du dossard sous présentation d'une pièce d'identité avec photo.

Tous les dossards non ramassés auparavant seront récupérés directement le jour de la course dans le Fronton Uranzu de 8h15 à 9h30. Voir l'emplacement sur le lien suivant: [CARTES](#)

Le sac du coureur contiendra le dossard-puce (dossard personnalisé avec le nom pour les inscriptions effectuées avant le 31/01), des épingles de sûreté et un t-shirt technique de la course. Les différents produits de récupération et les articles offerts seront remis à l'arrivée, à la fin de la course.

ARTICLE 6- CIRCUIT

Les deux parcours, celui du semi-marathon et celui du 10 km, sont homologués par la RFEA et fermés à la circulation pendant la course. Le semi-marathon est inscrit au calendrier national de niveau II et, par conséquent, les performances des athlètes licenciés auprès de la RFEA, dont la licence est en cours de validité le jour de l'épreuve, seront reconnues pour les classements, records et minima.

Le 10 km est inscrit au calendrier régional basque, de sorte que les performances de tous les athlètes titulaires d'une licence du Pays basque en cours de validité le jour de l'épreuve seront officielles pour les classements.

À cet effet, les athlètes licenciés devront s'inscrire avec leur numéro de licence, qui devra être en cours de validité le jour de la course, courir avec le maillot officiel du club et, de manière générale, respecter la réglementation de compétition de la RFEA ainsi que de la FVA.

Les juges de la Fédération d'Athlétisme de Gipuzkoa (FAG) seront responsables du contrôle des courses et du respect de la réglementation en vigueur.

Les seuls véhicules qui pourront suivre le test seront ceux désignés par l'organisation et qui seront dûment autorisés et identifiés. Les deux courses se dérouleront sur un seul tour.

Toutes les informations concernant les détails du circuit et des zones logistiques peuvent être trouvées sur ce lien: [CARTES](#)

Tout au long du parcours, les points kilométriques et les différents services tels que les stations de ravitaillement, les WC, les services médicaux, le point de retrait des dossards, le service de consigne à bagages, les douches, etc. seront clairement indiqués. Il est recommandé dans tous les cas de consulter à l'avance le parcours de la course et l'emplacement de tous ses services dans le lien suivant: [CARTES](#)

À l'issue de la course, des contrôles antidopage pourront être effectués sur les participants désignés par les organismes officiels compétents (Gouvernement basque et/ou AEPSAD).

Il est rappelé à tous les participants que le refus de se soumettre au contrôle antidopage entraîne la disqualification automatique à tous les effets. Les participants ayant obtenu un prix en espèces ne le percevront qu'après réception par l'organisation des résultats du contrôle antidopage. En cas de résultat positif, des contre-analyses seront effectuées et, si celles-ci s'avèrent également positives, le participant concerné sera privé de toute récompense (monétaire ou non).

ARTICLE7- RAVITAILLEMENTS

5 ravitaillements seront mis à la disposition des coureurs, 2 pour le 10K. Environ aux kilomètres 3,2 – 7,5 – 11,8 – 14,9 (3,8 pour le 10K) et 19,1 (8 pour le 10K). De même, il y aura plusieurs postes sur la ligne d'arrivée où tous les participants recevront un ravitaillement complet.

Parmi de nombreuses autres informations, dans le lien suivant vous pouvez voir l'emplacement exact des stations de ravitaillement: [CARTES](#)

ARTICLE 8- SERVICES DE DOUCHE, CONSIGNE À BAGAGES ET PARKING

Les douches et les vestiaires seront ceux du [Frontón Uranzu](#), situé près de la zone d'arrivée. Et les centres sportifs [d'Azken Portu](#) et [Artaleku](#).

Il y aura un service de consigne vêtements sur le fronton d'Uranzu où se trouvent les douches et les vestiaires. L'heure de début de la collecte des sacs à dos sera 8h30. L'emplacement concret du point de consigne est publié dans le lien suivant: [CARTES](#)

Attaché au dossard, viendra une bande adhésive avec le numéro du dossard qui devra être séparé pour identifier les bagages. Veuillez ne pas laisser d'objets de valeur dans les bagages ainsi que des objets fragiles qui pourraient se briser pendant la manipulation. Le casier sera situé à l'intérieur du fronton d'Uranzu, à 100 mètres de la ligne d'arrivée.

Pour ceux qui voyagent en voiture, il est recommandé d'utiliser le parking gratuit Ficoba. De même, à proximité de la ligne de départ et d'arrivée se trouvent les parkings payants du Paseo de Colón, de la Plaza San Juan et de la Plaza de Pio XII. La localisation de ceux-ci est publiée sur le lien suivant : [CARTES](#)

ARTICLE 9- ASSISTANCE MÉDICALE

Il y aura une assistance médicale tout au long du parcours. Il y aura également une assistance médicale à la ligne d'arrivée. L'organisation recommande aux coureurs de passer un examen médical avant la course, acceptant en tous cas les participants le risque dérivé de l'activité sportive. Le service médical officiel aura le pouvoir de retirer de la course tout participant qui, à son avis, n'est pas en condition physique ou mentale pour continuer à courir. L'emplacement exact des différents services médicaux peut être consulté sur le lien suivant: [CARTES](#)

ARTICLE 10- CLASSEMENTS ET PRIX

Le jour de la course, vous pouvez suivre les résultats directement sur le site Web de l'événement, www.mediamaratondelbidaso.com.

Afin d'apparaître dans le classement, il sera pris en compte si le dossard est du semi-marathon ou du 10K. Les coureurs devront parcourir tous les points intermédiaires, la distance correspondante et le faire dans les temps stipulés pour les points intermédiaires et l'arrivée. [Voir Article 3](#).

Les classements seront établis en fonction du temps **BRUT** passé dans la course. C'est-à-dire le temps écoulé depuis le départ jusqu'à ce que le coureur passe par le tapis de chronométrage d'arrivée. Le temps NET passé par chaque coureur sera également communiqué, ainsi que les temps partiels aux kilomètres **5, 10, 15, 20 et à l'arrivée**.

CLASSEMENT

Il y aura des classements différenciés dans la course de 10 Km et de 21 Km. Le 10 Km aura un classement général masculin et féminin tandis que le semi-marathon, en plus du classement général masculin et féminin aura aussi des classements par catégories selon le tableau suivant:

CATÉGORIE	MASCULIN	FEMININ
MOINS DE 23 ANS	Du 01/01/ 2005 au 27/02/2011	Du 01/01/2005 au 27/02/2011
VÉTÉRANS 45+	Date de naissance antérieure au 28/02/1982	Date de naissance antérieure au 28/02/1982

PRIX

SEMI-MARATON: Des trophées seront remis aux cinq premiers et aux premiers des catégories U23 et les vétérans 45+.

1er Homme/Femme	Txapela + Trophée + 600 € cash + 300 € cash si tu descends en dessous de 1h05'/1h13'30'' (masc/fem)
2ème Homme/Femme	Trophée + 400€ cash
3ème Homme/Femme	Trophée + 250€ cash
4ème Homme/Femme	Trophée + 150€ cash
5ème Homme/Femme	Trophée + 100€ cash

Les prix seront cumulables pour les coureurs qui opteront pour les prix par catégorie dans le semi-marathon.

1er Homme/Femme sub23 Trophée + 50€ chez Deportes Gonzalez

1er Homme/Femme 45+ Trophée + 50€ chez Deportes Gonzalez

10K : Les trois premiers classifiés dans la course de 10 kilomètres recevront également un trophée.

1er Homme/Femme Trophée + 100€ chez Deportes Gonzalez

2ème Homme/Femme Trophée + 75€ chez Deportes Gonzalez

3ème Homme/Femme Trophée + 50€ chez Deportes Gonzalez

RÉCOMPENSES SMARKTEC – course d'entreprises 10 km

1° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC + lot de produits

2° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC

3° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC

RÉCOMPENSES SMARKTEC – course d'entreprises semi-maraton

1° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC + lot de produits

2° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC

3° Homme/Femme/mixte Trophée personnalisé SMARKTEC

ARTICLE 11- MOTIFS DE DISQUALIFICATION

L'organisation compte sur le bon esprit et l'honnêteté sportive des participants, qui devront respecter les règles sportives et accomplir l'intégralité de l'épreuve uniquement par leurs propres moyens, toute aide extérieure étant interdite.

Il y aura des contrôles au départ et tous les 5 kilomètres jusqu'à la ligne d'arrivée, et tous les coureurs devront passer par les tapis de chronométrage prévus à cet effet.

Tous les coureurs qui :

- Ne font pas le parcours complet.
- Modifient ou masquent la publicité du dossard.
- Portent le dossard et/ou la puce attribué à un autre coureur.
- Ne portent pas le dossard original attribué pour cette édition.
- Entrent dans la ligne d'arrivée sans dossard.
- Ne suivent pas les instructions des juges, du personnel de santé ou du personnel de l'organisation.
- Il est également rappelé que les véhicules motorisés ou les vélos externes à l'organisation sont strictement interdits dans le circuit.
- Fournissent de fausses données lors de l'inscription

seront automatiquement disqualifiés.

La participation est interdite avec tout engin à roues ou en poussant des chariots à roues, ainsi que la réalisation du parcours en pratiquant des disciplines autres que l'athlétisme. L'accompagnement par des animaux de compagnie n'est pas non plus autorisé.

Les participants disqualifiés perdront automatiquement tout droit au prix.

ARTICLE 12 : DROITS DES PARTICIPANTS

Les participants officiellement inscrits qui s'avèrent être inscrits au moyen du dossard officiel et original, qu'ils doivent porter sur leur poitrine sans l'occulter, modifier ou manipuler et à tout moment, auront le droit de profiter des services de la course, aussi bien tout au long du parcours et à la ligne d'arrivée, tels que des ravitaillements, soins de santé, etc.

L'organisation ne fournira aucun type d'attention ou de service aux personnes qui ne seront pas conformes aux exigences ci-dessus ou qui participent à la course sans dossard ou avec celui-ci falsifié, en les expulsant d'office par les moyens à sa disposition au moment de détecter leur présence.

ARTICLE 13- ASSURANCE DES PARTICIPANTS

L'organisation aura une police d'assurance responsabilité civile conformément à la législation en cours. Tous les participants officiellement enregistrés seront également couverts par une police d'assurance accident, qui couvrira les accidents qui se produisent en conséquence directe du développement de la course, mais jamais dûs à une condition ou un défaut caché, une imprudence, une négligence, le non-respect des lois et des articles du règlement, ainsi que ceux produits lors des déplacements vers et depuis l'endroit où la course a lieu.

ARTICLE 14- AUTRES CONSIDÉRATIONS

Si, en raison d'un cas de force majeure indépendant de la volonté de l'organisation (tempêtes, tremblements de terre, attaque terroriste, pandémie, etc.), l'événement doit être annulé, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les personnes concernées recevront des conditions avantageuses pour s'inscrire à la prochaine édition.

L'organisation peut être amenée à modifier le parcours prévu, voire à annuler l'épreuve avant ou pendant celle-ci pour des raisons de sécurité, sans que cela n'entraîne aucune obligation d'indemnisation de la part de l'organisation.

ARTICLE 15 – CESSION DE DROITS A L'IMAGE ET DES DONNÉES PERSONNELLES

Tous les participants par le fait de formaliser l'inscription déclarent connaître et accepter le présent règlement et donner leur consentement pour la Bidasoa Atletiko Taldea par elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, pour traiter informatiquement et à des fins exclusifs de nature sportive, informative, promotionnelle ou commerciale, leurs données personnelles, ainsi que leur image dans la course à travers des photographies, vidéos, etc.

Conformément aux dispositions de la loi organique 3/2018, du 5 décembre, sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques, le participant peut exercer son droit d'accès à ces fichiers afin de rectifier ou d'annuler leur contenu partiellement ou totalement. Pour exercer ce droit, vous devez en

faire la demande par écrit au siège social du Bidasoa Atletiko Taldea. (Calle Ramón Iribarren N°4, bajo trasera, 20304 Irún).

L'Organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement si elle le juge approprié, et doit le communiquer publiquement sur le site web de l'événement ainsi que sur la plateforme d'inscription.

Le semi-marathon appartient au calendrier officiel de la Real Federación Española de Atletismo (Fédération Royale Espagnole d'Athlétisme) et, par son inscription, le coureur consent expressément à ce que ses données soient transmises au programme de Licence de Jour de cette Fédération ainsi qu'aux entreprises participantes pour leurs campagnes promotionnelles. La détention de la Licence de Jour garantit que le coureur participe couvert par une assurance responsabilité civile et accident pour l'épreuve. Dans tous les cas, et conformément à la loi sur la protection des données, la personne concernée peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition par courrier ou par e-mail auprès de la Real Federación Española de Atletismo, Avda. de Valladolid, 81 – 28008 Madrid.

Tout ce qui n'est pas prévu dans le présent règlement sera régi par le Règlement Général de Compétition pour la saison 2023 de la RFEA et de World Athletics (anciennement IAAF).

ARTICLE 16- INFORMATIONS GRAPHIQUES

Les informations mises à jour concernant le parcours, les zones annexées et les services sont disponibles sur le lien suivant: [CARTES](#)